

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du 16 janvier 2020

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - La City 4 Rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 6.1, 7.1, 3.1, 3.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 19h55.

#### Etaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY

#### Etaient absents :

M. Alain BLESSEMAILLE, M. Pascal CURIE, M. Dominique SCHAUSS, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Yoran DELARUE, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

#### Secrétaire de séance :

M. Gabriel BAULIEU

#### Procurations de vote :

Mandants : M. DONEY, Y. DELARUE, M. FELT, P. DUCHEZEAU

Mandataires : C. BARTHELET, J. KRIEGER, S. RUTKOWSKI, C. LIME

## Fonds d'aide Manifestations Sportives : 1<sup>ère</sup> attribution 2020

**Rapporteur** : Jean-Yves PRALON, Vice-Président

**Commission** : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Inscription budgétaire	
BP 2020 et PPIF 2020-2024 « actions/manifestations sportives (fonds d'aide) »	Montant de l'opération : 17 600€
<i>Sous réserve de vote du BP 2020 et du PPIF 2020-2024</i>	

### Résumé :

Ce rapport porte sur l'attribution de subventions de moins de 23 000 € dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Il est proposé d'accorder pour cette première session 2020 différentes subventions pour un montant total de 17 600 €.

Au regard des critères d'éligibilité du fonds d'aide « manifestations », l'étude des projets déposés dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> session d'instruction 2020 (projets se déroulant sur le 1<sup>er</sup> semestre), il est proposé de prioriser :

- les événements autour des sports de nature et ceux concourant à valoriser et à animer Grand Besançon Métropole,
- les projets comportant un intérêt pour l'animation d'un secteur ou d'un quartier,
- et les manifestations ouvertes à tous.

Ainsi, il est proposé d'accorder au titre du fonds « manifestations » pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020, 10 subventions pour un montant total de 17 600 €.

Le tableau récapitulatif des demandes de subvention figure en annexe.

**M. P. CONTOZ, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 10 subventions d'un montant total de 17 600 €, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020 :**

- 500€ au Besançon Triathlon pour un Bike and Run,
- 500€ à l'ASPTT Besançon pour les Rives du Doubs,
- 500€ à l'AC 2000 pour le VTT de la Dame Blanche,
- 300€ à l'Amicale Cycliste Bisontine pour le Prix Cycliste de Pelousey,
- 2 500€ à l'Amicale de Saône pour la Diagonale du Doubs,
- 500€ au Football Club Montfaucon pour le Trail de Montfaucon,
- 300€ au Team Geneuille Vélo pour la Cyclo Rando Subway,
- 4 500€ à l'Amicale Sportive Territoriale Bisontine pour le Trail des Forts,
- 4 000€ au Centre Omnisports Pierre Croppet pour le Raid Handi-fort,
- 4 000€ au Besançon Triathlon pour le Triathlon Vauban.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président